Eliane HOUILLON
Paysagiste d.p.l.g.
1, impasse de la Mayolle
88000 EPINAL
Louis-Bertrand LEBRUN
Urbaniste a.f.u.
17, rue du Breuil
54180 HEILLECOURT
Direction Départementale de l'Equipement des Vosges
Commune de Gironcourt-sur-Vraine
P.O.S.
RÉVISION
-2-
Zonage - Echelle : 1/2000e
P.O.S approuvé par délibération du Conseil Municipal du 26 Janvier 2000
Modification
Date
GIRONCOURT SUR VRAINE
ECHELLE: 1 / 2000
Planche 2
N
COMMUNE DE MORELM
COMMUNE DE HOUECOURT
NCi
NCa
NC
NDs
2NA
UY
UF
ND
UB
UBb
NDa
NB
UBa
UA
NDi
INAa
NCp
ZA
ZB
ZC
ZD
ZI
ZK
ZH
GRAND PRÉ
LES NOUES
SUR ROUSSE
L'ETANG DES AULNOIS
LA GARE
LA VERRERIE
TRITON
LES TERMES
LA RAPAILLE
BURE
LE HAN
GÉNOT-MARCHÉ
POIRIER
LE VILLAGE
DERRIÈRE LA VILLE
LE GROS MEY
BOYANT
GRANDE CÔTE
PAQUIS DU MOULIN
DEVIATION
ANSANGES
AUX ANSANGES
DIX JOURS
SOUS L'ÉGLISE
GIRABIER
Départementale
Route
No 166
"Droit de Préemption Urbain institué par Délibération du Conseil Municipal du 26 Janvier 2000 sur l'ensemble des zones U et NA"
LEGENDE
Limite de zone
Limite de sous- zone
UA : Zone urbaine - noyau ancien
UB : Zone urbaine - urbanisation plus récente
UBa : Nouveau centre urbain
UBb : Cités ouvrières anciennes
UF : Zone ferroviaire
UY : Zone artisanale et industrielle
1NAa : Zone à déblocage immédiat réservée à l'urbanisation future à vocation d'habitat
2NA : Zone naturelle réservée à l'urbanisation future à vocation commerciale artisanale et industrielle
NB : Zone naturelle non équipée d'habitat dispersé
NC : Zone naturelle à vocation agricole
NCa : sous-secteur réservé au lagunage
NCi : sous-secteur soumis au risque d'inondation
NCp : sous-secteur sur zone de captage
ND : Zone naturelle dite inconstructible "de protection de la nature et des paysages"
NDa : Espace vert de lotissement
NDs : Zone naturelle à vocation sportive
NDi : sous-secteur soumis au risque d'inondation
NDp : sous-secteur sur zone de captage
Espace boisé classé à conserver
Emplacement réservé pour les équipements publics
Limite du recul imposé par rapport aux voies et emprises publiques